

Bureau International Catholique de l'Enfance (B.I.C.E)

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

70, boulevard Magenta
75010 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2011

Bureau International Catholique de l'Enfance (B.I.C.E)

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

70, boulevard Magenta
75010 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes

sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2011

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Bureau International Catholique de l'Enfance (B.I.C.E), tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues

et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

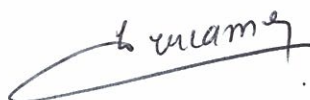
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 21 mai 2012

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Jean-Pierre VERCAMER

Bureau International Catholique de l'Enfance

BILAN au 31 décembre 2011 en Euros

ACTIF	31/12/2011			31/12/2010		PASSIF	31/12/2011	31/12/2010
	Brut	Amort/prov.	Net	Net	Net			
<i>Actif immobilisé</i>								
Logiciels	134 758	98 576	36 182	3 019		Fonds propres		
Matériels et mobiliers de bureau	47 809	38 537	9 272	10 953		Fonds social	967 745	967 745
Matériels informatique	130 551	120 568	9 983	16 804		Report à nouveau	-224 792	-329 039
Agencements	18 743	14 995	3 748	7 496		Résultat de l'exercice	-56 725	104 247
Dépôts de garanties	44 574		44 574	41 149				
Sous-total I	376 435	272 676	103 759	79 421		Sous-total I	686 228	742 953
<i>Actif circulant</i>						Fonds dédiés	912 134	746 212
Autres créances	67 240		67 240			Dettes		
Valeurs mobilières de placement	80 912	3 200	77 712	128 851		Dettes fournisseurs	276 749	284 422
Disponibilités	1 829 548		1 829 548	0		Dettes fiscales et sociales	145 653	145 969
				1 755 212		Autres dettes	57 225	89 282
						Ets de crédit	593	59
<i>Compte de régularisation</i>						Compte de régularisation		
Charges constatées d'avance	68 448	0	68 448	67 337		Produits constatés d'avance	45 637	0
Sous-total II	2 046 148	3 200	2 042 948	1 951 400		Sous-total II	1 437 991	1 265 944
Ecart de conversion Actif						Ecart de conversion Passif	22 488	21 924
TOTAL	2 422 583	275 876	2 146 707	2 030 821		TOTAL	2 146 707	2 030 821

Bureau International Catholique de l'Enfance

COMPTE DE RESULTAT de l'exercice 2011 en Euros

COMPTE DE RESULTAT	2 011	2 010
<i>Produits d'exploitation</i>		
Collectes de fonds	2 487 373	2 504 736
Legs et donations	304 490	421 383
Subventions	1 615 973	1 996 615
Cotisations membres	7 014	4 660
Autres recettes	101 337	84 567
Sous-total I	4 516 187	5 011 961
<i>Charges d'exploitation</i>		
Achats et ch.externes	2 351 024	2 966 323
Salaires et charges sociales	1 861 716	1 816 218
Subventions attribuées	207 079	348 368
Dotations amortissements et provisions	25 593	50 014
Autres charges	19 211	25 141
Sous-total II	4 464 623	5 206 064
<i>Résultat d'exploitation I - II</i>	<i>51 564</i>	<i>-194 103</i>
Produits financiers	43 217	8 427
Charges financières	13 035	15 176
<i>Résultat financier</i>	<i>30 182</i>	<i>-6 749</i>
Produits exceptionnels	46 248	39 332
Charges exceptionnelles	18 797	6 214
<i>Résultat exceptionnel</i>	<i>27 451</i>	<i>33 118</i>
<i>Report des ressources non utilisées</i>	<i>546 714</i>	<i>646 258</i>
<i>Engagements à réaliser/ress.affectées</i>	<i>712 636</i>	<i>374 277</i>
Résultat de l'exercice	-56 725	104 247

BICE Compte d'emploi annuel des ressources globalisé avec affectation des ressources collectées auprès du public par type d'emplois pour l'année 2011

EMPLOIS	Emplois de 2011 compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public consommées sur 2011 (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2011 compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2011 (4)
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		394 742
1 – MISSIONS SOCIALES	2 769 213	1 376 675	1 – RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC	2 817 615	2 817 615
1.1. Réalisées en France			1.1. Dons et legs collectés		
- Actions réalisées directement			- Dons manuels non affectés	2 488 483	2 488 483
- Versements à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels affectés	32 275	32 275
			- Legs et autres libéralités non affectés	296 857	296 857
			- Legs et autres libéralités affectés		
1.2. Réalisées à l'étranger			1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
- Actions réalisées directement	2 539 739	1 376 675			
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes	229 474	0			
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1 021 110	1 021 110	2 – AUTRES FONDS PRIVES	1 018 768	
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	1 021 110	1 021 110	3 – SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	560 834	
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés			4 – AUTRES PRODUITS	123 401	
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	621 098	476 556			
		2 874 341			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	4 411 422		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	4 520 618	
II – DOTATIONS AUX PROVISIONS			II – REPRISES DES PROVISIONS		
III – ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	712 636		III – REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	546 714	
			IV – VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)		
IV – EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			V – INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	56 725	
V - TOTAL GENERAL	5 124 058		VI - TOTAL GENERAL	5 124 057	2 817 615
V – Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VI – Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII – Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		2 874 341	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		2 874 341
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		338 016
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales			Bénévolat		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
Total	0		Total	0	

(1) La colonne 1 correspond aux charges du compte de résultat classées par "Nature"

(2) La colonne 2 correspond aux ressources collectées sur l'année, donnée reprises du compte de résultat

(3) La colonne 3 correspond à l'affectation des
ressources collectées auprès du public et utilisées sur
l'exercice par types d'emplois

(4) La colonne 4 correspond au suivi des ressources collectées auprès du public

Bureau International Catholique de l'Enfance

ANNEXE

au bilan, au compte de résultat et au compte d'emploi des ressources

Exercice de 12 mois du 01/01/2011 au 31/12/2011

I. PRESENTATION GENERALE DU BICE

Le Bureau International Catholique de l'Enfance (BICE) est une association loi de 1901 de droit français fondée en janvier 1948. Son siège est à Paris, et son Secrétariat Général est basé à Bruxelles.

La mission sociale du BICE, inspirée par les valeurs de l'Evangile, est de promouvoir la dignité et les droits de l'enfant en s'appuyant sur la *Convention de l'ONU relative aux Droits de l'Enfant*. Le BICE mène une action de représentation internationale, met en œuvre des projets sur le terrain et constitue un lieu de rencontres, d'échanges et de recherche sur les questions intéressant les droits de l'enfant.

L'organisation du BICE reflète sa dimension internationale et celle de ses membres. Ses délégations régionales situées à Bruxelles animent les réseaux des membres et des partenaires du BICE et gèrent les actions de terrain. Le bureau de Genève regroupe les activités de représentation internationale et de recherche.

Le financement des activités du BICE est exclusivement assuré par l'appel à la générosité de ses donateurs et les subventions accordées par les bailleurs de fonds à ses programmes sur le terrain. Le BICE ne reçoit en effet aucun concours public pour le financement de ses frais de fonctionnement.

Ce mode de financement garantit l'indépendance du BICE. Il lui permet de ne pas déterminer ses programmes en fonction d'orientations dictées par les gouvernements ou par l'urgence, mais bien en considérant les besoins les plus vitaux pour la défense des droits des enfants et en accompagnant sur le long terme les organisations chargées de ces programmes sur le terrain.

Les bailleurs de fonds financent principalement les frais de mise en œuvre des projets auprès des enfants, mais seulement très marginalement leurs coûts de conception, suivi, contrôle et évaluation par le BICE. Ceux-ci sont ainsi essentiellement couverts par la générosité des donateurs.

Celle-ci qui finance également les autres missions sociales du BICE : la réflexion sur l'enfance, le plaidoyer auprès des organisations internationales et nationales, la formation aux droits de l'enfant, l'animation du réseau des membres du BICE qui assurent la promotion de ces droits dans les différentes régions du monde, et la sensibilisation du public.

Ces missions ne bénéficient pratiquement d'aucun financement institutionnel public ou privé, alors même qu'elles donnent tout leur sens et toute leur portée aux actions de terrain en contribuant sur le long terme à une amélioration des politiques publiques en faveur des enfants.

La générosité des donateurs permet enfin de financer les frais généraux, la communication à leur intention et les dépenses de recherche de fonds.

Le BICE a constitué en 1987 une fondation de droit suisse sous le nom de « Pro Pueris ». Cette fondation « *a pour but, en utilisant toutes les ressources dont elle dispose, d'apporter une aide directe et indirecte, en particulier financière, technique et juridique, en tous lieux aux programmes et actions et, en général, au fonctionnement du BICE ainsi qu'aux programmes, actions et autres activités d'organisations ou associations sans but lucratif proposés par ce dernier* » (Art 2 des Statuts)

II. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Malgré des legs et donations importants quoiqu'en diminution (297 K€ contre 421) le résultat déficitaire de l'exercice (-57 K €) résulte principalement des éléments suivants:

- Une collecte de 2.488 K€, en retrait de 1% par rapport à 2010. Si la collecte auprès de nos donateurs fidèles a été satisfaisante (en hausse de 2%) les opérations de recherche de nouveaux donateurs, plus limitées cette année, ont été décevantes.
- La prise en charge de la partie de nos projets en République Démocratique du Congo qui n'a été financée ni par KiRA ni par les bailleurs de fonds (133 K€).
- Le coût de la restructuration de nos activités en Afrique, décidée dans le cadre du plan stratégique 2010-2013, avec le transfert progressif de la gestion de nos centres à des structures autonomes et la création d'associations locales liées au BICE par des conventions de partenariat. Les coûts directs de cette restructuration (45 K€) sont liés aux indemnités dues au personnel local dans le cadre de son transfert vers les associations nouvelles.

III PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

En application du code de commerce français, les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Le BICE applique les dispositions du plan comptable général des associations.

Les comptes annuels sont établis conformément aux règlements de l'Autorité des Normes Comptables, en particulier le règlement n° 99-01 du 16 février 1999 établi par le Comité de la Réglementation Comptable et relatif aux associations et fondations.

1°) Fonds dédiés

Les fonds reçus pour les projets, qu'il s'agisse de fonds provenant de collectes spécifiques, de subventions affectées à un projet ou de dons destinés à un ou plusieurs projets, font l'objet d'une dotation à un fonds dédié pour le montant non encore dépensé à la clôture de l'exercice.

Pour les fonds résultant de la collecte, les frais directs de collecte sont déduits des montants reçus pour le calcul des fonds dédiés. Pour les subventions ou les dons affectés reçus, il n'est pas déduit de frais pour le calcul des fonds dédiés, à moins qu'ils aient été explicitement acceptés par le bailleur de fonds.

2°) Enregistrement des dons

Le BICE clôture ses comptes au 31 décembre, période traditionnelle de collecte élevée. Conformément à une pratique reconnue des Associations, et de manière constante avec la pratique retenue lors des clôtures précédentes, les dons datés de décembre 2011 mais encaissés en janvier 2012 ont été recensés. Leur montant est inscrit en disponibilités (valeurs à l'encaissement) pour un montant de 140 K€ contre 133 K€ au 31 12 2010.

3°) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition selon la méthode des coûts historiques. Les amortissements sont calculés linéairement en fonction de la nature du bien et de la durée estimée d'utilisation.

Les principales durées d'utilisation sont :

Logiciels, site internet, matériel bureautique	3 ans
Mobilier, installations et aménagements	5 ans

4°) Les créances et stocks

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Des provisions sont constituées lorsque leur récupération est jugée aléatoire.

Compte tenu de leur faible valeur, les stocks de cartes de vœux ne sont pas valorisés.

5°) Les opérations en devises

Les transactions en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En l'absence de créances et dettes en devises, les comptes bancaires en devises font l'objet en fin d'exercice d'une réévaluation au taux de clôture, l'écart étant constaté dans le compte de résultat.

6°) La conversion des comptes des établissements étrangers

Les comptes de bilan de l'établissement suisse sont convertis au cours de clôture, à l'exception des reports à nouveau et des comptes de liaison constatés au cours historique. Le compte de résultat est converti au cours moyen de l'exercice. Les écarts en résultant sont inscrits au compte d'écarts de conversion, au bilan.

Les comptes des établissements en Afrique situés en zone CFA (Côte d'Ivoire, Mali, Togo) sont convertis au cours officiel du Franc CFA.

Les comptes de l'établissement en République Démocratique du Congo, tenus en US \$, ont par mesure de simplification été convertis au cours de clôture.

7°) Fonds associatif

La totalité du fonds associatif est exempte de droit de reprise.

8°) Engagements pris en matière de pensions et retraites :

Aucun salarié ou dirigeant ne bénéficie d'engagements de la part du BICE en dehors des contributions réglementaires. La seule convention collective applicable, qui concerne l'établissement français, prévoit une indemnité de départ en retraite de montant identique à l'indemnité conventionnelle de licenciement. Le taux de rotation important du personnel et sa moyenne d'âge peu élevée rendent inutile la constitution d'une provision pour départs en retraite.

9°) Engagement de crédit-bail

Néant

10°) Mode d'établissement du Compte d'emploi des ressources

Le Compte d'Emploi des Ressources de l'exercice 2011 est présenté en conformité avec le règlement 2008-12 du Comité de la réglementation comptable.

Il présente de manière analytique les ressources du Bice selon leur origine et les emplois selon leur destination (missions sociales et statutaires, frais de recherche de fonds, frais de fonctionnement et autres charges). Le résultat apparaissant au Compte d'Emploi des Ressources est strictement identique à celui du bilan et du compte de résultats.

Il présente également de manière distincte les ressources issues de la générosité du public et l'emploi qui en est fait.

Répartition des Charges

La ventilation des emplois dans les différentes rubriques a nécessité la répartition des charges comptabilisées par nature (frais externes, frais de personnel...). Cette ventilation a été effectuée à l'aide de la comptabilité analytique pour les frais directement affectables et d'une répartition des charges indirectes (salaires et frais généraux) pour les autres frais.

Frais directement affectables

Ces frais sont principalement :

- Missions sociales (actions sur le terrain)
 - Salaires et charges des personnels des Délégations Régionales, en charge de l'étude, de la mise en place et du suivi des projets d'actions sur le terrain,
 - Subventions versées à nos partenaires à l'étranger pour les actions sur le terrain et frais directs du Bice relatifs à ces actions,
- Missions sociales (sensibilisation, formation et promotion des politiques de l'enfance)
 - Salaires et charges des personnels en charge des relations avec les institutions internationales et des recherches menées sur l'Enfance en difficulté,

- Frais de recherche des fonds
 - Frais de mailings (honoraires, impression, routage, affranchissement)
 - Frais de traitement des dons reçus
- Frais de communication, principalement frais d'édition de la revue « Enfants de Partout ».

Frais indirectement affectés

Ces frais sont les salaires et frais généraux du Bice autres que ceux directement affectables.

Ils sont affectés comme suit :

- Répartition des salaires et charges sur la base d'une estimation personne par personne des temps consacrés à chaque activité (appui aux Directions Régionales, recherche des fonds, communication, administration).
- Répartition des frais généraux, bureau par bureau, au prorata de la répartition des salaires directement affectables ou indirectement affectés.

IV INFORMATIONS SUR LES COMPTES DE BILAN

1°) Immobilisations et Amortissements (en €)

Montants bruts	31 12 2010	Investissements	Sorties	≠ change	31 12 2011
Logiciels et internet	96.646	38.112			134.758
Matériel et mobilier	53.833		6.024		47.809
Agencements	18.743				18.743
Matériel informatique	125.357	5.194			130.551
Dépôts, cautionnements	41.149	3.059		366	44.574
Total Montants bruts	335.728	46.365	6.024	366	376.435
Amortissements	31 12 2010	Dotations	Sorties	≠ change	31 12 2011
Logiciels et internet	93.627	4.949			98.576
Matériel et mobilier	42.880	1.681	6.024		38.537
Agencements	11.247	3.748			14.995
Matériel informatique	108.553	12.015			120.568
Total Amortissements	256.307	22.393	6.024		272.676
Valeur nette	79.421				103.759

2°) Autres créances : 67.240 €

L'ensemble des autres créances a une échéance de moins d'un an. Elle comprennent à hauteur de 37 K€ les actifs des antennes du Bice en Afrique

3°) Valeurs mobilières de placement : 77.712 € nets d'une provision de 3.200 €

Il s'agit de titres reçus en donation à la fin de l'exercice, évalués au cours de bourse au 30 décembre. Ces titres ont été cédés en 2012.

4°) Charges constatées d'avance : 68.448 €

Il s'agit de charges d'exploitation ou de charges des projets, comptabilisées par avance en 2011 et reportées sur les exercices à venir.

5°) Les fonds propres

Evolution des fonds propres	Au 31/12/11	Au 31/12/10	Au 31/12/09	Au 31/12/08	Au 31/12/07	Au 31/12/06
Fonds associatif	967.745	967.745	967.745	967.745	967.745	967.745
Report à nouveau	-224.792	-329.039	-385.536	-224.519	-350.891	-539.302
Résultat de l'exercice	-56.725	104.248	56.497	-161.017	126.372	188.411
Total fonds propres	686.228	742.953	638.705	582.209	743.226	616.854

Les fonds propres n'évoluent d'un exercice sur l'autre que par l'affectation au report à nouveau du résultat de l'année précédente et par la constatation du résultat de l'exercice.

6°) Les fonds dédiés pour 912.134 €

L'évolution des fonds dédiés a été la suivante (en euros)

	Total
Au 31 décembre 2010	746.212
Dons et subventions pour les projets (1)	1.534.310
Charges directes des projets (2)	1.368.388
Au 31 décembre 2011	912.134

(1) Hors financement des overheads

(2) Hors dépenses financées sur fonds propres du Bice

	Total
Au 31 décembre 2010	746.212
- Report de ressources non utilisées	546.715
+ Ressources restant à utiliser	712.636
Au 31 décembre 2011	912.134

Au 31 décembre 2011, les fonds dédiés sont les suivants par Direction Régionale :

Afrique	Amérique latine	Asie	Europe CEI	Programmes en commun	Total
603.021	50.952	121.540	88.862	47.759	912.134

7°) Dettes : 525.857 €

Toutes les dettes ont une échéance à moins d'un an.

V INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

	En France	A l'étranger	Total 2011	Total 2010
Collecte de fonds	2.458.242	29.131	2.487.373	2.504.736
Legs et donations	304.490	0	304.490	421.383
Subventions	191.034	1.424.939	1.615.973	1.996.615
Cotisations membres	600	6.414	7.014	4.660
Autres recettes	28.020	73.317	101.337	84.567
Total	2.982.386	1.533.801	4.516.187	5.011.961
Rappel 2010	3.073.061	1.938.900	5.011.961	

Rapprochement du compte de résultat avec le compte d'emploi des ressources

Produits d'exploitation	4.516.187
Produits financiers	43.217
Produits exceptionnels	46.248
Total des produits du compte de résultat	4.605.653
Produits venant en moins du coût des missions sociales	-26.807
Subvention d'aide à l'emploi venant en moins des charges de fonctionnement	-35.482
Coûts liés aux legs venant en déduction de leur produit des legs	-7.633
Autres produits venant en moins des charges	-15.112
Total des ressources figurant au compte d'emploi des ressources	4.520.619

VI COMMENTAIRES SUR LE COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

Exprimés en % du total des ressources les emplois de fonds du Bice sont les suivants :

En milliers d'euros		2011	% 2011	% 2010
Total ressources	Y compris reprise fonds dédiés	5.067	100%	100%
Missions sociales	Y compris dotation fonds dédiés	3.482	68,7%	66,0%
Frais de recherche de fonds		1.021	20,1%	21,0%
Frais de fonctionnement		621	12,3%	10,9%
<i>Résultat</i>		-57	-1,1%	2,1%

En ce qui concerne l'utilisation des seules ressources provenant de la générosité du public (dons et legs), les éléments sont les suivants :

En milliers d'euros	2011	% 2011	%2010
Total ressources	2.818	100%	100%
Missions sociales	1.377	49%	46.7%
Frais de recherche de fonds	1.021	36%	35.7%
Frais de fonctionnement	476	17%	16.1%
<i>Variation du solde des ressources</i>	-57	-2%	1.5%

Compte tenu du modèle économique du Bice (cf § I), la lecture de l'utilisation des fonds provenant de la générosité du public ne peut se faire sans se référer à l'utilisation du total des ressources.

VII AUTRES INFORMATIONS

7.1 EFFECTIFS SALARIES EN EQUIVALENT TEMPS PLEIN MOYEN PAR ETABLISSEMENT

Au 31 décembre 2011 le Bice emploie (personnel salarié à l'exclusion des bénévoles et des stagiaires) 18 personnes, soit 17 personnes en équivalent temps plein, compte non tenu des salariés locaux en Afrique et des stagiaires.

	Effectif	Equivalent TP
Paris	4	3.6
Bruxelles	11	10.5
Genève	3	2.5

Bénévoles

Le Président et le Trésorier sont bénévoles. Leurs frais dans l'accomplissement de leurs missions leur sont remboursés sur justificatifs.

Par ailleurs, le Bice bénéficie de l'assistance, régulière ou occasionnelle, de quelques bénévoles dont l'équivalent temps plein représente environ un salarié.

7.2 DROITS DES SALARIES AU TITRE DU DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

Le total des heures acquises par les membres du personnel du bureau de Paris au titre de leurs droits est de 283 h au 31 décembre 2011.

7.3 LEGS EN COURS DE REALISATION

Les legs en cours de réalisation sont constitués :

- de biens immobiliers, pour un montant total estimé à environ 100 K€
- de contrats d'assurance vie ou de liquidités pour environ 350 K€

Un legs d'environ 140 K€, qui était contesté par les héritiers, a fait l'objet d'un jugement en appel favorable au Bice et aux autres associations bénéficiaires. Les héritiers ne s'étant pas pourvus en cassation ce legs d'environ 140 K€ est inclus dans les montants ci-dessus.

7.4 ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

Au 31 décembre 2011, les engagements reçus des bailleurs de fonds pour le financement des dépenses des programmes s'élève à 506 K€.

En contrepartie l'engagement du Bice est de réaliser les projets ainsi financés.

7.5 INFORMATIONS DIVERSES

Le montant global des rémunérations versées aux trois principaux dirigeants (Président, Secrétaire Générale, Trésorier) n'est pas communiqué. En effet, le Président et le Trésorier étant bénévoles, cela reviendrait à communiquer le salaire de la Secrétaire Générale.

Le montant global des rémunérations de toute nature versées aux trois et cinq salariés les mieux rémunérés au cours de l'exercice s'élève respectivement à 231 et 355 K€

Le montant global des frais remboursés aux administrateurs en 2011, sur justificatif, s'élève à 21.092 €. Aucun montant forfaitaire n'est remboursé aux administrateurs.

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2011 est de 19.500 € TTC

VIII EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE :

NEANT